

MANUEL D'INSTRUCTION ÉCLAIRAGE VIDÉO I-TORCH VENOM 38



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Description: Eclairage LED de plongée pour la photo et vidéo sous-marine
- Type de LED: 6 LED CREE XM-L2 T6 + 2 LED XP-E RED + 4 LED UV 3W
- Durée de vie estimée des LED: 50 000 heures
- 8 modes de couleur: 4 Blanc (100%, 75%, 50%, 25%) + 2 Rouge (100%, 40%) + 1 mode UV
- Indicateur témoin d'état de charge batterie (Indicateur sur écran LCD)
- Intensité lumineuse: environ 3800 lumens.
- Faisceau: 120 °
- Alimentation: 1 batterie Lithium Ion rechargeable 3400 mAh 11.1 V
- Autonomie: environ 50 minutes à puissance maximale.
- Profondeur maxi d'utilisation: 100 mètres / 330 pieds
- Température de couleur: 5000 kelvin
- Dimensions: longueur 115 mm x Diamètre bulbe: 59mm
- Poids: 410 grammes (avec la batterie et le support YS)
- Couleur: Rouge et blanc
- Livré avec dragonne de sécurité, 1 batterie, 1 chargeur, 1 support YS pour bras.



MISE EN GARDE

NE JAMAIS REGARDER LE FAISCEAU LUMINEUX ET PARTICULIEREMENT LE FAISCEAU DU MODE UV. Les rayons UV sont très dangereux pour la vision humaine et peuvent causer de graves lésions sur la rétine de l'œil.



PREMIERE CHARGE DE LA BATTERIE

Il est très important de bien recharger au maximum la batterie avant la toute première utilisation.

- 1) Desserrer le couvercle arrière de l'éclairage pour accéder au compartiment batterie.
- 2) Emboîter la prise de chargeur dans l'orifice Jack du compartiment batterie.
- 3) Une fois la batterie chargée, visser le compartiment batterie en le resserrant jusqu'en butée.
- 4) Allumer l'éclairage pour contrôler le bon fonctionnement de la batterie. Si l'éclairage ne s'allume pas, vérifier les contacts dorés sur le pack batterie et sur la tête d'éclairage.

FONCTIONNEMENT DE L'ECLAIRAGE

ALLUMAGE ET MODES D'ÉCLAIRAGE:

Pour allumer la lampe, s'assurer que le couvercle de batterie est serré à fond et presser l'interrupteur de gauche pendant 1 seconde environ.

Pour changer de mode d'éclairage et basculer de l'éclairage blanc à l'éclairage rouge puis à l'UV, il faut presser brièvement le bouton de gauche.

Pour changer la puissance d'éclairage des modes "Lumière blanche" et "lumière rouge", appuyer brièvement sur le bouton de droite.

CYCLES CHANGEMENT DE MODES (Bouton Gauche):

Pour allumer l'éclairage, presser l'interrupteur pendant 1 seconde environ.

Pour basculer de mode, il faut appuyer sur le bouton situé à gauche de l'indicateur LCD.

- Premier appui sur l'interrupteur (mise en route) : éclairage en lumière blanche
- Deuxième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge
- Troisième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière UV
- Quatrième appui sur l'interrupteur: Début d'un nouveau cycle (lumière blanche)

CYCLES CHANGEMENT DE PUISSANCE (Bouton Droit):

Pour changer la puissance, il faut appuyer sur le bouton situé à droite de l'indicateur LCD.

Mode en lumière blanche:

- Premier appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche 100% (Le chiffre 1 clignote)
- Deuxième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche 75% (Le chiffre 2 clignote)
- Troisième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche 50% (Le chiffre 3 clignote)
- Quatrième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche 25% (Le chiffre 4 clignote)
- Cinquième appui sur l'interrupteur: Début d'un nouveau cycle en lumière blanche à 100%

Mode en lumière rouge:

- Premier appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge 100% (Le chiffre 1 clignote)
- Deuxième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge 40% (Le chiffre 2 clignote)
- Troisième appui sur l'interrupteur: Début d'un nouveau cycle en lumière rouge à 100%

Mode UV

Il n'y a pas différent mode de puissance sur ce mode d'éclairage.

EXTINCTION DE LA TORCHE:

Pour éteindre l'éclairage, presser l'interrupteur pendant 3 secondes. La torche clignote puis s'éteint.



INDICATEUR DE CHARGE DE BATTERIE

L'éclairage I-Torch est pourvu d'un indicateur LCD d'état de charge de batterie. Cet état de charge est signalé par un chiffre en allumage constant (non clignotant) décroissant au fur et à mesure de la décharge de la batterie.



ENTRETIEN DE LA BATTERIE

- 1) L'accumulateur Lithium Ion intégré doit être chargé complètement avant l'emploi.
- 2) Lorsque la batterie est en charge, le voyant témoin de charge du chargeur passe du vert au rouge
- 3) Lorsque la batterie est chargée, le voyant témoin de charge du chargeur passe du rouge au vert.
- 4) Desserrer systématiquement le compartiment batterie de l'éclairage lorsque l'éclairage n'est pas utilisé et particulièrement dans les transports.

5) Ne stockez jamais une batterie vide pendant de trop longues périodes afin d'éviter sa détérioration. Il convient de recharger la batterie à mi capacité avant un stockage prolongé de plusieurs semaines. Le stockage de la batterie à pleine charge diminue également sa durée de vie de la batterie. Si une nouvelle batterie est stockée à une autonomie restante trop faible, celle-ci sera inutilisable après quelques mois d'utilisation.

Il est recommandé pour un stockage prolongé de charger la batterie au maximum puis de la décharger afin de faire chuter sa capacité entre 50 et 70 % d'autonomie. Pour réaliser cette opération, il suffit d'allumer l'éclairage LED à pleine puissance puis d'immerger l'ensemble dans une bassine remplie d'eau pendant 20 minutes pour éviter la surchauffe de l'ensemble. Renouveler l'opération tous les mois pour éviter la décharge naturelle de la batterie. Stockez l'éclairage dans un endroit frais.

N.B : Un circuit de protection sur le chargeur empêche la batterie de se recharger si la tension de l'accu est trop faible. Si la batterie est trop déchargée, elle ne pourra plus être rechargée.



ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE

- 1) L'éclairage doit être rincé systématiquement à l'eau claire après chaque plongée.
- 2) Ne jamais utiliser l'éclairage plus de quelques secondes lorsqu'il n'est pas immergé dans l'eau. L'eau sert pour refroidir naturellement le corps de lampe. L'utilisation terrestre est prohibée et annule la garantie constructeur.
- 3) Les joints toriques d'étanchéité doivent être inspectés après chaque démontage du couvercle arrière pour s'assurer qu'ils sont propres. Il ne doit particulièrement y avoir aucune trace de poussière, sable, cheveu ...
- 4) Les joints doivent être totalement absents de craquelures ou blessures. Si le ou les joints sont abimés, les remplacer.
- 5) Les joints doivent être remplacés tous les 2 ans même si ils semblent en bon état. Les joints de rechange sont disponibles chez Tek Plongée.
- 6) Si les joints sont secs, les regraisser avec de la graisse silicone type photo (consulter Tek Plongée).
- 7) Ne pas essayer d'ouvrir d'autres parties de l'éclairage que le couvercle arrière. L'ouverture de toute autre partie de l'éclairage peut entraîner la perte de la garantie constructeur.
- 8) Graisser régulièrement l'axe inox de vis de serrage.
- 9) Ne pas laisser les contacts s'oxyder. Les brosser avec de la laine d'acier si besoin.
- 10) Pour un stockage prolongé, chargez la batterie au maximum puis la décharger afin de faire chuter sa capacité entre 50 et 70 % d'autonomie. (Lire la procédure dans la section « Entretien de la batterie »). Renouveler cette procédure tous les mois.
- 11) La partie avant de l'éclairage est un élément sensible aux chocs. Une chute sur un sol dur peut provoquer la déformation de la tête et la casse de la vitre avant au niveau de sa périphérie.



SERVICE APRES-VENTE

LIMITE DE GARANTIE I-DIVESITE

Les éclairages I-Divesite I-Torch VENOM 38 sont garantis contre tout défaut de fabrication, pour une durée d'un an à compter de la date d'achat. Les batteries sont garanties 3 mois. La garantie n'est pas cessible et ne couvre que l'acheteur initial. La garantie n'est valable qu'accompagnée d'une preuve d'achat chez un revendeur agréé par I-Divesite et son importateur Tek Plongée. Seul l'éclairage est couvert par la garantie.

La garantie I-DIVESITE ne couvre JAMAIS les négligences de l'utilisateur

ASSURANCE

Il est vivement recommandé d'assurer votre matériel photo vidéo pour le couvrir d'une perte accidentelle ou d'une noyade. La garantie constructeur couvre les défauts de fabrication mais pas les négligences de l'utilisateur. Une assurance complémentaire est donc indispensable pour une pratique sereine de votre loisir.

PROCEDURE DE RETOUR DES PRODUITS POUR SERVICE APRES-VENTE

Pour toute prise en charge pour garantie ou pour SAV, et avant d'expédier votre matériel, contacter au préalable Tek Plongée:

- Par courrier : Tek Plongée - 1 rue du Benelux - 44300 Nantes - FRANCE
- Par email : info@tekplongee.fr

Communiquer les informations suivantes:

1. Copie de la facture d'achat.
2. Décrire brièvement l'origine du problème.
3. Numéro de téléphone (joignable aux heures de bureau) et adresse e-mail.
4. La fourniture de toutes ces informations est indispensable pour pouvoir prétendre aux conditions de la garantie. Une fois la prise en charge acceptée, un mail sera adressé pour les instructions de retour.

